

 **Esquive® WP**

La parade
contre
les maladies
du bois
de la vigne



Produit de
BIOCONTRÔLE
UTILISABLE
en agriculture
biologique

 **Agrauxine**
by Lesaffre



1^{er} fongicide de biocontrôle homologué contre les maladies du bois de la vigne: ESCA, Black Dead Arm (BDA), Eutypiose.

Une efficacité confirmée chaque année depuis 2012 au travers du premier réseau national d'expérimentation des Maladies du Bois de la Vigne (MBV).

AMM N° 2080004

IDENTITÉ PRODUIT



Composition

Micro-organisme vivant
Trichoderma atroviride souche I-1237, 100 millions (10⁹) UFC, par gramme de produit



Formulation

Poudre mouillable (WP)



Classification du produit

Sans classement



Limite Maximale de Résidus (LMR)

absence de LMR



Application **en préventif**, par pulvérisation ou par badigeonnage sur plaies de taille



Délai de rentrée (DRE)
6 heures après traitement



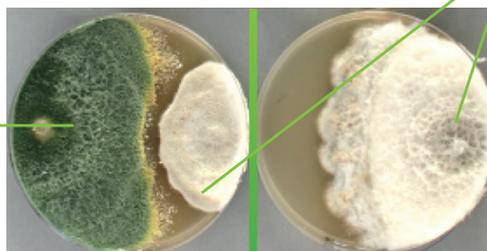
Utilisable en Agriculture Biologique, éligible au dispositif des CEPP* (fiche action N°2018-045), agriculture conventionnelle, HVE

MODE D'ACTION

Esquive® WP agit essentiellement par **compétition spatiale et nutritive**, ainsi que par antibiose et mycoparasitisme, vis-à-vis des champignons pathogènes responsables de l'ESCA, du Black Dead Arm et de l'Eutypiose. **Esquive® WP** nécessite d'être appliqué préventivement pour assurer une bonne efficacité.

Esquive® WP
(*T. atroviride* I-1237)

Champignon pathogène
(*N. parvum*)



A 12°C après 14 jours d'incubation

POURQUOI UTILISER ESQUIVE® WP ?



Installation et **pénétration du micro-organisme bénéfique immédiate** (de quelques heures à seulement 1 heure après application en fonction de la température extérieure), **dès 1 heure après l'application (10°C)**



Capacité de développement à basse température (dès 5°C), ne craint pas le gel. **Application possible en période hivernale**



Croissance et colonisation de la souche I-1237 plus rapide que les pathogènes responsables des MBV dans les plaies de taille



Diminution significative des champignons pathogènes ciblés dans le bois, grâce à une **combinaison de modes d'action**

ZOOM SUR UNE PARCELLE D'ESSAI

- **Lieu** : Rhône (69)
- **Date de plantation** : 1997 et surgreffage en 2009
- **Densité de plantation** : 7800 cep/ha
- **Cépage** : Chardonnay
- **Âge de la parcelle à la mise en place** : 13 ans
- **Parcelle traitée avec Esquive® WP** depuis 2011
- **5 années de notations** et de résultats pour chaque cep



RANGS NON TRAITÉS

RANGS TRAITÉS
AVEC **Esquive WP**

Le réseau national ESQUIVE est composé de **39 parcelles d'essai de tous âges**. Présentant au départ des niveaux de symptômes différents, ces parcelles font l'objet d'une **analyse annuelle des symptômes** observés sur chaque cep de vigne.

LES CHIFFRES DE LA PARCELLE

+65 CEPS MAINTENUS
EN PRODUCTION !

c'est le nombre de ceps sauvés par hectare chaque année depuis 5 ans, soit 30% de complants en moins chaque année grâce à Esquive® WP (*moyenne du réseau national : + 34 ceps sauvés/ha/an et 15 % de complants en moins*).

+6% DE RENDEMENT

c'est le gain de rendement annuel calculé sur la parcelle traitée Esquive® WP en comparaison avec le témoin non traité (*moyenne réseau national : + 3 %*).

-40%
DE SYMPTÔMES
FOLIAIRES

c'est le pourcentage moyen de diminution des symptômes foliaires mesuré chaque année depuis 5 ans (*moyenne du réseau national : - 21%*).

? Le saviez-vous ?

Les maladies du bois de la vigne impactent fortement le rendement avec **une perte moyenne de 16 % par an** sur les parcelles témoin (données du réseau Agrauxine).

CONSEILS D'APPLICATION

- > Appliquer de manière préventive, le plus tôt possible après la taille et dans un délai de 15 jours maximum, afin d'assurer une protection optimale
- > Traiter dans les **12 heures** suivant la préparation de la bouillie
- > Utiliser un **volume de bouillie suffisant de 150-200 L/ha** afin de bien couvrir les plaies de taille
- > **Matériel** : lance à main ou panneaux récupérateurs mais peut s'appliquer avec tout type de pulvérisateur, localiser l'application en ciblant la tête de souche
- > **Ne pas associer avec des adjuvants**
- > **Bien nettoyer le pulvérisateur avant et après application**



CONDITIONNEMENT



Sachet Aluminium :
1 kg



Durée de stockage :
18 mois maximum à une température comprise entre 0 et 5°C ou 9 mois maximum à température ambiante (20°C) dans son emballage



USAGES ET DOSES D'EMPLOI

Pour une protection optimale de vos parcelles, il est conseillé de démarrer la protection **dès l'année suivant la plantation**, et de renouveler l'application tous les ans pour protéger les nouvelles plaies de taille.

L'utilisation d'Esquive® WP ne dispense pas de la **mise en place de mesures prophylactiques** (choix de plants sains, pratique d'une taille peu mutilante et respectueuse des flux de sève, recépage des plants porteurs de symptômes, retrait des plants ou sarments morts, etc.)

Culture	Usages	Types de traitement	Dose maximale autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application	Délai avant récolte
VIGNE	ESCA, Black Dead Arm (BDA) et Eutypiose	Traitement des parties aériennes : pulvérisation des plaies de taille	4 kg/ha	1 par an	BBCH 00 (bourgeons dormants)	-
		Traitement des parties aériennes : badigeonnage des plaies de taille	100 g/L	1 par an	BBCH 00 (bourgeons dormants)	-

Il est possible de moduler la dose d'Esquive® WP en fonction de la densité de plantation, de l'âge des cepes et du mode de taille (exemple: dès 1 kg/ha pour les jeunes plantations). Demandez conseil à votre technicien.

Esquive® WP

WWW.AGRAUXINE.COM



Retrouvez toutes les informations et les actualités

Agrauxine
by Lesaffre

Esquive WP® AMM N°2080004. Composition : 100 millions (10⁸) UFC/g de *Trichoderma atroviride* souche I-1237. Formulation : WP (poudre mouillable). Classification du produit : sans classement. - P280, P261, P308+P313 - EUH401 -SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. / Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes]. Spe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. - Détenteur de l'AMM : Agrauxine S.A.

PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT